

# OPENLEASE LIBERTÉ, SÉRÉNITÉ, BMW



Solution de Location Longue Durée complète et **flexible**, OpenLease vous permet de profiter de votre BMW en toute **sérénité**.

OpenLease, c'est avant tout un loyer mensuel **tout compris**, personnalisé selon la durée de votre contrat et le kilométrage que vous prévoyez de parcourir. Avec le service « OpenCare » inclus, vous bénéficiez de l'entretien et de l'assistance.

OpenLease, c'est aussi un **contrat souple** : si vos besoins évoluent, vous pouvez ajuster la durée et le kilométrage sans frais, dans la limite d'une fois par an.

Vous souhaitez disposer d'un véhicule plus spacieux, par exemple pour vos vacances ? L'option « OpenSwap » vous permet de bénéficier ponctuellement d'une BMW Série 3 ou d'une BMW Série 5, selon la catégorie choisie, pour une durée maximale de 20 jours par année contractuelle.

Valable pour un contrat de 24 à 48 mois et dédié aux particuliers, OpenLease est disponible sur les véhicules neufs des gammes BMW Série 1, BMW Série 2, BMW X1, BMW X2 ainsi que sur toute la gamme électrique.

## Les services et les prestations incluses :



**Flexibilité**



**Entretien  
&  
Assistance**



**Protection  
Perte financière**

# QUE COMPREND LE SERVICE INCLUS « OPENCARE » ?



**« OpenCare » vous permet de profiter de votre BMW en toute sérénité et couvre les prestations suivantes :**

- Les opérations d'entretien et de contrôles périodiques
- Les réparations mécaniques et électriques y compris la batterie et le remplacement des pièces d'usure
- La fourniture de lubrifiant
- La fourniture du lave-glace et de l'AdBlue® pendant les révisions
- Le remplacement des balais d'essuie-glaces et les recharges de climatiseur
- Les contrôles techniques
- Une assistance 24h/24, 7j/7

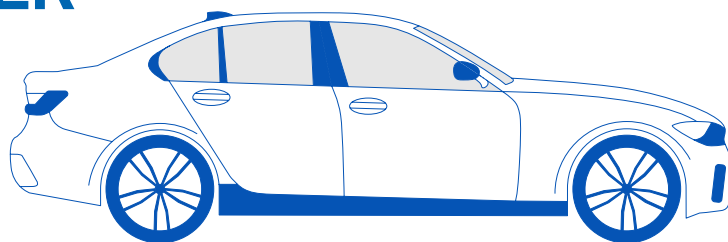
De façon à obtenir toutes les garanties de fiabilité et de qualité pour votre BMW, l'ensemble des opérations d'entretien doit être réalisé au sein du réseau BMW. Pour bénéficier de la prestation « OpenCare », contactez votre concessionnaire ou le réparateur agréé BMW de votre choix qui validera avec BMW Financial Services l'accord de prise en charge.



## QUAND ET COMMENT PUIS-JE MODIFIER MON CONTRAT ?

Vous pouvez modifier la durée et le kilométrage de votre contrat sans frais supplémentaire à compter du 13<sup>ème</sup> mois, dans la limite d'une fois par an. Pour cela, vous pouvez contacter le Centre d'Interaction Clients au 0 969 322 039 (appel non surtaxé) qui vous accompagnera dans l'ajustement de votre contrat selon vos besoins.

# COMMENT PROFITER DE MON OPTION « OPENSWARE » ?



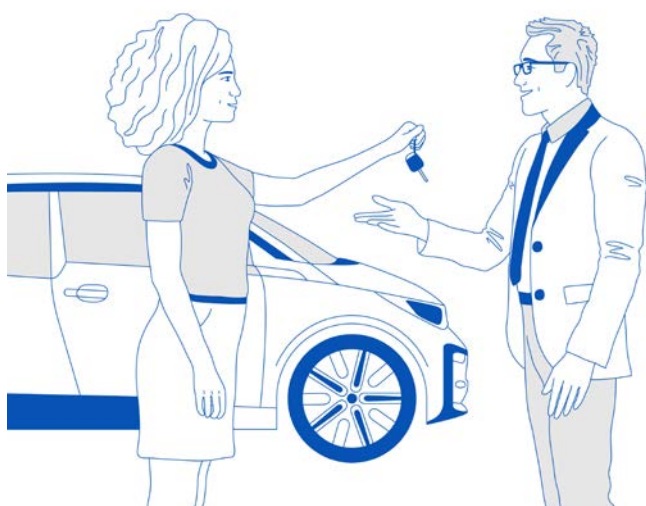
La prestation « OpenSwap » vous permet de bénéficier ponctuellement d'une BMW Série 3 ou d'une BMW Série 5, selon la catégorie choisie, en Location Courte Durée (dans la limite de 250 km par jour et 4500 km par mois). Vous pouvez souscrire à l'option « OpenSwap » au plus tard lors de la signature du contrat.

Pour profiter de votre option « OpenSwap », remplissez **le bon de réservation** disponible [ici](#) et renvoyez le signé à l'adresse e-mail suivante :

[resaopenswap@bmw.fr](mailto:resaopenswap@bmw.fr)

Contactez le Centre d'Interaction Clients au 0 969 322 039 (appel non surtaxé) pour tout complément d'information.

Pour en savoir plus sur les **frais additionnels** « OpenSwap », [cliquez ici](#)



## QUE SE PASSE-T-IL À LA FIN DE MON CONTRAT ?

Au terme de votre contrat, deux possibilités s'offrent à vous : vous pouvez changer de voiture en souscrivant à un nouveau contrat de financement auprès de BMW Financial Services, ou bien restituer votre véhicule et rester libre de tout engagement.

En fin de contrat, vous pouvez nous transmettre votre décision en ligne via votre espace client **MyBMW Financial Services** dans la rubrique « Services ».



# QU'EST-CE QUE LA PROTECTION PERTE FINANCIÈRE ?

L'assurance Protection Perte financière <sup>(1)</sup> vous permet de solder votre contrat de Location Longue Durée en cas de vol ou destruction totale de votre véhicule.

Son principe : en cas de perte totale du véhicule, l'assurance Protection Perte financière verse la différence entre :

- l'encours financier résiduel au jour du sinistre
- et la valeur économique du bien financé à dire d'expert au jour du sinistre ou l'indemnité versée par votre assureur principal si celle-ci est supérieure



## Parce que vous méritez la meilleure assurance « Dommages », optez pour BMW Assurance

Vous souhaitez bénéficier de la meilleure protection et de garanties d'exception pour votre BMW. Nous avons conçu pour vous une offre d'assurance « tous risques » unique avec un haut niveau de couverture et une mobilité en toutes circonstances.

Pour obtenir un devis BMW Assurance <sup>(2)</sup> personnalisé en quelques minutes, rendez-vous sur :

[assurance-bmw.fr](https://assurance-bmw.fr)

<sup>1</sup>ASSURANCE PROTECTION PERTE FINANCIERE : Prestation liée à la souscription d'un contrat de financement (en Location Longue Durée) auprès de BMW Financial Services ne pouvant être acquise séparément. La protection Perte financière est une assurance proposée par BMW Financial Services, département de BMW Finance, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448 - TVA FR 65 343 606 448, ayant son siège social au 5 rue des Hérons 78180 Montigny-le-Bretonneux, courtier en Assurances inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 883 ([www.orient.fr](http://www.orient.fr)). Sous réserve d'acceptation du dossier. La protection Perte financière est proposée lors de la souscription à un contrat de Location Longue Durée (LLD). Elle est accordée selon les conditions prévues au contrat n° 8424823 souscrit auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, siège social: 14 bld Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9, 775 652 126 RCS Le Mans, et MMA IARD, SA au capital de 537 052 368 €, siège social : 14 bld Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9, 440 048 882 RCS Le Mans, sociétés appartenant au groupe COVEA et régies par le Code des assurances. MMA et BMW Finance SNC sont soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

<sup>2</sup> BMW ASSURANCE : La présentation du produit BMW Assurance, le recueil de la souscription et la gestion des garanties sont effectués par AssurOne Group, - courtier en assurances- SAS au capital de 5 191 761 € - RCS 478 193 386 - siège social : 2/8 rue Sarah Bernhardt 92600 Asnières sur Seine - N° ORIAS : 07003778 ([www.orient.fr](http://www.orient.fr)). Les garanties sont souscrites auprès de : - AXA France IARD, SA au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460, entreprise régie par le Code des Assurances, ayant son siège social 313 Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre.- JURIDICA, SA au capital de 14 627 854,68 € - RCS Versailles 572 079 150, entreprise régie par le Code des Assurances, ayant son siège social 1 place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi France - FRAGONARD ASSURANCES (pour la Garantie Assistance), SA au capital de 37 207 660 € - RCS Paris 479 065 351, entreprise régie par le Code des Assurances, ayant son siège social 2 rue Fragonard 75017 Paris, et dont les garanties mises en œuvre par AWP France SAS, SAS au capital de 7 584 076,86 € - RCS Bobigny 490 381 753, société de courtage d'assurances, ayant son siège social 7 rue Dora Maar 93400 Saint-Ouen, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 026 669 ([www.orient.fr](http://www.orient.fr)). BMW Assurance est un produit proposé par BMW Financial Services, département de BMW Finance agissant en qualité de courtier apporteur, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448 - TVA FR 65 343 606 448, ayant son siège social au 5 rue des Hérons 78180 Montigny-le-Bretonneux, courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 883 ([www.orient.fr](http://www.orient.fr)). AXA, JURIDICA, FRAGONARD ASSURANCES, AWP France SAS, AssurOne Group et BMW Finance SNC sont soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.